

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPALREPUBLIQUE
FRANCAISEDEPARTEMENT
DE LA
SAVOIE

Nombre de conseillers : 52	
En exercice : 52	
Présents : 34	
Votants : 41	
Pour	41
Contre	/
Abstention	/

Date de convocation:

27/11/18

Date d'affichage :

10/12/18

L'an deux mille dix huit

Le 3 décembre à 19h00

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH, maire.

Etaient présents :

M. Jean-Luc BOCH, maire,**MM. FAVRE Anthony, maire de la commune déléguée de Bellentre, RENAUD Daniel, maire de la commune déléguée de La Côte d'Aime, GONTHIER Pierre, maire de la commune déléguée de Valezan****M. MEREL Patrice, 1^{er} adjoint, Mme GENSAC Véronique, 4^e adjointe, M. POUSSIN Roger, 5^e adjoint, Mme CHARRIERE Christiane, 6^e adjointe, M. HANRARD Bernard, 7^e adjoint, M.****MONTILLET Gérard, 9^e adjoint, Mme BUTHOD Maryse, 10^e adjointe,****Mmes ASTIER Fabienne, BERARD Patricia, GIROD GEDDA Isabelle, FAGGIANELLI Evelyne,****FERRARI Valérie, LIZEROUX Marion, MARCHAND MAILLET Patricia, MICHELAS Corine,****MONTMAYEUR Myriam, conseillères municipales****MM. ALLAMAND René, ANXIONNAZ Didier, BORNAND Jérémy, BOUZON Charles, BROCHE Richard, CLEYRAT Christian, COLLOMB Pascal, LUISET René, OLLINET Alain, OUGIER Pierre, OUGIER- SIMONIN Joël, PELLICIER Guy, RICHERMOZ Roland, SERVAJEAN Daniel, conseillers municipaux**

Excusés :

Mme GROETZINGER Marie-Suzanne, 2^e adjointe (pouvoir à FERRARI Valérie), M. BUTHOD GARCON Freddy, 3^e adjoint (pouvoir à RENAUD Daniel), Mme HOEN Martine, 8^e adjointe (pouvoir à LUISET René)**Mmes BERTRAND Chantal (pouvoir à PELLICIER Guy), BRUN Séverine (pouvoir à BERARD Patricia), conseillères municipales****MM. DANCRE Francis (pouvoir à POUSSIN Roger), TRESALLET Anthony (pouvoir à MARCHAND-MAILLET Patricia), conseillers municipaux**

Absents :

Mmes EMPRIN Sylvie, conseillère municipale**MM. ALLAIN Yann, ASTIER Laurent, BLANCHET Jean-Luc, GIROND Emmanuel, MORIN Sébastien, KOUMANOV Stefan, OUGIER Raphaël, SILVESTRE Marcel, TARDY Lionel, USANNAZ Bernard, conseillers municipaux**

Formant la majorité des membres en exercice

Mme Evelyne FAGGIANELLI est élue secrétaire de séance

Délibération n°2018-251

Objet : Adoption du règlement de service du SPANC et tarification du service.

Depuis le 09 avril 2018, la Régie de l'eau et l'assainissement devient compétente en matière d'assainissement non collectif, il convient donc d'adopter un règlement de service.

Le projet de règlement de service du SPANC est applicable sur le périmètre de la commune de La Plagne Tarentaise et est présenté au Conseil Municipal. Ce règlement est une transposition de celui réalisé par la Communauté de communes des Versants d'Aime (COVA). Les tarifs sont les mêmes que ceux qui étaient appliqués par la COVA.

Poste	Tarif HT
Réalisation d'un contrôle initial ou de bon fonctionnement	120 €
Contrôle pour vente	250 €
Contrôle de conception	80 €
Contrôle de travaux	140 €
Visite de terrain dans le cadre de la conception	140 €

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **APPROUVE** le règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif, tel que présenté et annexé,
- **APPROUVE** la tarification du Service Public d'Assainissement Non Collectif, tarification identique à celle qu'appliquait les Versants d'Aime jusqu'au transfert de compétence.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour copie conforme :

Le maire

Jean-Luc BOCH

